



144 bd de la villette
75019 PARIS
contacts : 06 88 06 73 34
uf@sud-protectionsociale.org

Communiqué :

**ASSURANCE MALADIE :
le Directeur de l'UNCAM est-il au service des assurés ou au service des
assurances privées ?**

Frédéric Van Roekeghem (Direction de l'UNCAM et de la CNAM) vient de confier au journal « les Echos » les prochaines mesures concernant l'Assurance Maladie.

Il veut réduire au plus vite les dépenses de santé pour respecter l'objectif du gouvernement d'équilibrer les comptes de la sécurité sociale.

Pour y parvenir, M. Van Roekeghem va pénaliser les assurés sociaux :
Considérant que 90% des dépenses sont le fait de 40% des assurés et que ce sont les patients en ALD (affection de longue durée), il veut limiter le coût des ALD en en restreignant l'accès notamment pour les affections cardio-vasculaires. Plutôt que s'attaquer aux causes des maladies, il va taxer les malades.

Dans ce cadre, il veut transférer sur les complémentaires le ticket modérateur des médicaments à vignettes bleues (remboursés à 35% quand ils ne sont pas en rapport avec l'ALD). Cette mesure aura pour conséquence l'augmentation des complémentaires et de nombreux malades n'ayant pas de mutuelle renonceront encore un peu plus aux soins.

C'est un nouveau cadeau au secteur des assurances privées qui voit s'ouvrir un peu plus le marché de la santé. Rappelons que Mme Bachelot a dans ses cartons d'autres transferts vers les complémentaires (optique, soins dentaires...)

Ces mesures seront complétées par d'autres qui seront inscrites dans le PLFSS 2009 (projet de loi de financement de la sécurité sociale 2009).

Rappelons que M. Van Roekeghem a participé à la mise en place de la réforme Douste-Blazy ; il a été ensuite nommé à la tête de l'Assurance Maladie pour mettre en application cette réforme dont le but est de réduire l'assurance maladie solidaire.

SUD Protection Sociale, qui voit de l'intérieur la dégradation de l'Assurance Maladie Solidaire, dénonce les propos de M. Van Roekeghem et la politique qu'il mène.

Il est urgent de s'opposer à ces projets de destruction de notre Sécu.

SUD Protection Sociale appelle les personnels de l'Assurance Maladie et les assurés sociaux à construire une mobilisation unitaire pour arrêter cette politique.

Paris le 25 juin 2008